



### UNE MAIRIE PROVISOIRE AVANT UNE NOUVELLE MAISON COMMUNALE :

Les travaux de rénovation de notre mairie vont débuter le 15 mai prochain. Nous avons donc délocalisé les bureaux et investi une partie de la salle Pierre Louis Huot. Un grand merci aux élus, avec une mention particulière à Sylvain STIHLE et Gibert PAULY pour leur aide au déménagement et à Céline, Gilles et Olivier pour leur dévouement. Céline et Gilles vous accueillent dans ce nouveau lieu aux mêmes horaires qui restent inchangés. L'accès piéton se fera par la Résidence Les Cascades, comme indiqué sur les photos ci-dessous.

Les coordonnées e-mail et téléphone restent inchangées :

✉ [accueil@bluffy.fr](mailto:accueil@bluffy.fr) et ✉ [mairie@bluffy.fr](mailto:mairie@bluffy.fr) - ☎ 04.50.02.82.33



	MATIN	APRES-MIDI
<b>LUNDI</b>	<b>Fermé</b>	<b>Fermé</b>
<b>MARDI</b>	<b>9 h 00 – 12 h 00</b>	<b>14 h 00 – 17 h 00</b>
<b>MERCREDI</b>	<b>Fermé</b>	<b>17 h 00 – 19 h00</b> <i>(Sur rendez-vous)</i>
<b>JEUDI</b>	<b>9 h 00 – 12 h 00</b>	<b>14 h 00 – 17 h 00</b>
<b>VENDREDI</b>	<b>9 h 00 – 12 h 00</b>	<b>Fermé</b>



## MARCHÉ DU DIMANCHE :



Retrouvez Eric et toute son équipe tous les dimanches matin à partir de 9 h sur la place de la mairie vous proposer ses fruits et légumes à la vente au plus proche de chez vous.

Le marché se tiendra sur la place de la mairie à compter du **30 avril 2023** et pour toute la saison printemps été (et non plus sou le préau).

## DES VÉLOS ÉLECTRIQUES À ACHETER OU À LOUER :

Le conseil municipal de Bluffy a décidé de reconduire pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive l'offre complémentaire à celle du Grand Anancy pour l'acquisition d'un équipement cyclable, de 50€ à 100€ en fonction du revenu fiscal (Un complément de 100 € pour les PMR).

Vous devrez justifier de l'accord du GA et présenter la preuve d'achat à la mairie (+ Pièce identité, justificatif de domicile de -3 mois, RIB, carte d'invalidité pour les PMR) par courrier, par mail à [mairie@bluffy.fr](mailto:mairie@bluffy.fr)

Retrouvez toutes les informations pour votre demande sur [www.bluffy.fr](http://www.bluffy.fr) et <https://aide-velo.grandanecy.fr>  
Et si vous voulez louer des vélos électriques :

## TOUT SE PASSE DANS L'APPLI

# Vélon60 minecy

**Gérez**  
en toute autonomie  
votre location !



- 1 Téléchargez l'appli Vélon60min** (gratuite, sur IOS et Android) 
- 2 Ouvrez l'appli, créez votre compte,** activez la géolocalisation et le bluetooth
- 3 Visualisez le nombre de vélos disponibles** dans la station la plus proche (disponibilité des vélos en temps réel, pas de réservation possible)
- 4 Venez retirez votre vélo électrique** et scannez le QR Code présent sur le vélo pour déverrouiller le cadenas et activer la location
- 5 Pédalez !**
- 6 Pour rendre votre vélo** déposez-le dans l'une des stations Vélon60min visibles dans l'appli (elle peut être différente de la station initiale... c'est tout l'intérêt de ce service !). Puis verrouillez manuellement le cadenas et stoppez la location en appuyant sur « Rendre le vélo » dans l'appli.

Lors du retour en station,  
veillez à bien sécuriser  
le vélo dans la consigne :



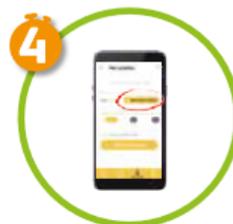
1 Passez l'antivol autour du rack prévu à cet effet



2 Mettez l'antivol dans le cadenas



3 Refermez le cadenas manuellement



4 Dans l'application : appuyez sur "Rendre le vélo"

### Info +

Pour faire une pause, sécurisez le vélo de la même manière et dans l'appli, appuyez sur "Déverrouiller le cadenas" pour pédaler à nouveau !



## LA ZOÉ :



Durant les travaux de la mairie, le service d'autopartage de la zoé sera suspendu à compter du 15 mai 2023 jusqu'à la fin des travaux.

Nous vous tiendrons informés de sa reprise en fonction de l'avancée du chantier de la mairie.

## PROMENER SON CHIEN EN LAISSE :

Nous vous rappelons que tout propriétaire de chien doit obligatoirement tenir son chien en laisse lorsqu'il se promène sur le territoire de la commune de Bluffy. Cette obligation doit être respectée au sein des zones urbanisées sur les trottoirs, sur les chemins forestiers et sur les chemins pédestres.



## VOUS PERCUTEZ UN ANIMAL, CONDUITE À TENIR :

Il n'est pas rare, à la tombée de la nuit, d'apercevoir des animaux sauvages sur notre territoire. Les sangliers, les biches, les chevreuils, peuvent être à l'origine d'accidents de la route. Voici la marche à suivre en cas de collision avec un animal sauvage.



### **Sécurisez le lieu de l'accident**

Comme pour tout accident, vous devez d'abord prendre des mesures de sécurité. Si cela vous est possible, **immobilisez votre véhicule** de manière à gêner le moins possible la circulation. Assurez-vous ensuite d'enfiler et de faire passer à vos passagers **les gilets jaunes** qui permettront de vous rendre visibles. Enfin, placez **le triangle de présignalisation** sur la route, en amont de votre voiture, à une distance de 30 mètres au moins, pour avertir les autres automobilistes du danger.

Attention ! Ne vous approchez pas de l'animal percuté. Il pourrait avoir un comportement agressif et vous blesser.

## RAPPEL > PARTICIPATION CITOYENNE :

### Vos référents sur la commune

#### Chef-lieu :

Madame Corinne DEHNIN  
06 08 61 71 41 / [corinne.dhenin@hotmail.com](mailto:corinne.dhenin@hotmail.com)  
Monsieur Dominique CLERC  
06 19 99 04 62 / [dominic.clerc@gmail.com](mailto:dominic.clerc@gmail.com)  
Monsieur Eric MOORGAT  
04 50 02 82 52 / [eric.moortgat@orange.fr](mailto:eric.moortgat@orange.fr)  
Monsieur Thierry VIDONNE  
06 20 88 56 25 / [tvidonne@eic-juleo.fr](mailto:tvidonne@eic-juleo.fr)  
Monsieur Patrice RUDIN  
06 12 28 84 20 / [patrice.rudin06@gmail.com](mailto:patrice.rudin06@gmail.com)

### **Prévenez les forces de l'ordre**

Toute collision avec un animal sauvage doit **impérativement être déclarée**. Alerte la gendarmerie afin qu'elle puisse constater l'accident et enregistrer votre déposition, dont vous conserverez précieusement le double. Assurez-vous aussi de garder tous **les éléments qui prouvent que vous avez percuté un animal** : témoignages éventuels, photos, poils de la bête sur votre voiture.



### **Que faire de l'animal ?**

Le sort de la bête dépend notamment de son espèce, qui peut être protégée, et de son état. Blessée, elle pourra être envoyée dans un centre de sauvegarde de la faune sauvage ou abattue. Morte, elle sera laissée sur place ou non. C'est aux forces de l'ordre et au maire de la commune où s'est produit l'accident d'en décider et de solliciter si besoin une société d'équarrissage. Lorsque la collision concerne du grand gibier, un cerf ou un sanglier notamment, vous pouvez être autorisé à emporter le cadavre si vous en faites la demande à la gendarmerie.

#### Chez Coffy :

Madame Laure MOINE  
06 08 69 61 65 / [lmoine@outlook.com](mailto:lmoine@outlook.com)  
Monsieur Paul BETRIX  
04 50 02 89 10 / [catherine.betrix@orange.fr](mailto:catherine.betrix@orange.fr)

#### Le Bosson :

Monsieur Sylvain STIHLE  
06 88 25 74 67 / [s.stihle@orange.fr](mailto:s.stihle@orange.fr)  
Monsieur Jean-Luc POUPONNEAU  
07 69 50 22 62 / [jl.pouponneau@gmail.com](mailto:jl.pouponneau@gmail.com)



## LE MAI LE JOLI MAI À BLUFFY : une 3<sup>e</sup> édition dédiée à « nos racines »

La troisième édition du mai joli mai à Bluffy sera riche de toutes les expressions artistiques autour du thème MES RACINES : la photographie avec son exposition photos/concours, la peinture avec son exposition d'Art contemporain dans l'église de Bluffy, le théâtre circassien, la musique, l'écriture avec la journée du livre, la nature avec la visite commentée de la forêt de Bluffy etc...

Tous ces événements sont ouverts à tout public, gratuits et libres d'accès.

Retrouvons-nous et partageons la paëlla géante dimanche midi, des saucisses-frites pendant le bal du samedi soir...

# Le Mai, Le Joli Mai

## Bluffy en fête

### Samedi 13 mai



### Dimanche 14 mai

#### Expo & Concours photos "Mes Racines"

Le long d'un sentier forestier, expo "grand format" entre les arbres - Vote du public tout le week-end

En continu  
Forêt du Béchet

#### Expo Art contemporain

"Traces sur l'hippocampe" par Margot Buffet

De 14h à 17h  
Eglise de Bluffy

#### Dimanche

10h-17h  
Béchet

#### Journée du livre

La librairie des Aravis vous propose une sélection de livres sur le thème "Mes racines"

14h  
Béchet  
Prévu en cas de pluie

#### Atelier de jonglage

Réservé aux enfants  
Par la Cie Kif Kif

12h  
Sous la mairie

#### Paëlla géante

& Salade de fruits  
12 €/personne - Réservation en ligne ou à la mairie avant le 7 mai >  
<https://bit.ly/40MNTcy>  
Boissons sur place en supplément



16h  
Béchet  
Prévu en cas de pluie

#### Spectacle en plein air

"Nous, la forêt - ou comment se planter"  
par la Cie Kif Kif

14h-17h  
Centre du village

#### Crêpes sucrées

En vente par l'association Bluffruit

19h  
Centre du village

#### Bal Rock avec L'Affaire Tournesol

Saucisses frites en vente par l'association des Chasseurs de Bluffy

15h-16h  
Rdv au Béchet

#### Visite commentée de la forêt de Bluffy

Par l'Office National des Forêts ONF

17h30  
Centre du village

#### Remise des prix du concours photos

Apéritif de clôture



informations sur [www.bluffy.fr](http://www.bluffy.fr)

Manifestation ouverte à tout public, gratuite, et libre d'accès.

Programme non contractuel, susceptible de modifications



## PROTECTION ET RÉNOVATION DE NOTRE PATRIMOINE CULTURE :

Les trois statues de la Pietà, la Vierge à l'Enfant et de Saint-Bernard-de-Menthon, inscrites à l'inventaire des monuments historiques, présentent un intérêt remarquable à l'échelle régionale.

Suite à la délibération prise par notre conseil municipal en date du 17/02/2022, elles ont quitté notre église pour faire l'objet de restauration auprès du centre nucléaire de Grenoble.



La Pietà qui date du XVIème siècle, de très belle facture, souffre de grandes disparités de traitement suite à plusieurs restaurations. Elle est aujourd'hui très détériorée et fragilisée à la suite de nombreuses pertes de matières dues aux attaques de vrillettes, de l'effritement du bois et au décollement de la couche picturale.



La Vierge à l'Enfant en bois doré datant du XVIII ou début XIX de belle facture fera l'objet d'un nettoyage fin et de quelques restaurations de dorure, et d'un traitement contre les altérations d'insectes xylophages.



Le Saint-Bernard-de-Menthon, qui souffre des mêmes altérations d'insectes xylophages fera l'objet d'un traitement spécifique, d'un nettoyage fin lié à l'encrassement général dû à son ancienneté et d'une restauration de la couche picturale.

Un grand merci à l'Etat, la Région et le Département qui nous aident à financer ces restaurations et à mettre en valeur notre patrimoine historique et culturel.

## BLUFFY FLEURIE :

